Éducation à la citoyenneté : entre saupoudrage et spécificités

Bien sur l'éducation à la citoyenneté est présente dans l'enseignement agricole public, qui peut même s'enorgueillir sur un certain nombre de sujets d'être bien en avance. Mais comme d'habitude le diable est dans les détails.

Et si on constate la présence des valeurs républicaines, elles manquent de lisibilité dans les programmes

Un enseignement au quotidien...

Les valeurs que sont la citoyenneté et la laïcité sont véhiculées à tout moment au sein de l'Enseignement Agricole. Elles se retrouvent quotidiennement dans les différentes activités et les diverses instances auxquelles les élèves, étudiants et apprentis participent activement.

Les valeurs républicaines sont également mises en avant lors des différentes semaines banalisées accompagnées ou non de projets. Les activités en pluri-disciplinarité encouragent aussi l'investissement en croisant les regards entre disciplines et les enseignants pour apporter du sens aux actions menées. Elles sont encore affirmées lors des projets multiples menés par chaque classe ou par l'ouverture à l'international de nos établissements.

Il y a donc un réel engagement de tous les acteurs au quotidien (équipes éducatives, monde associatif, professionnels, familles).

... mais une absence de lisibilité dans les programmes

S'il n'est pas possible de réduire cette éducation à la citoyenneté à une ou des matières enseignées en classe, c'est quand même d'abord dans les programmes que se trouvent les valeurs à enseigner, à faire partager.

Si l'on considère que l'éducation à la citoyenneté est consubstantielle à tout enseignement, on pourrait dire qu'elle est présente dans l'ensemble des disciplines, modules, projets pédagogiques. Cependant, pour réaliser un état des lieux des programmes de l'enseignement agricole liés à ce sujet et n'évoquer que les disciplines qui en font des champs d'étude spécifiques, on peut considérer que l'éducation à la citoyenneté se retrouve dans trois grands blocs.

Le premier est constitué par l'éducation civique juridique et sociale (ECJS). On la retrouve dans toutes les classes de la filière générale (de la 4e à la terminale S) à raison le plus souvent d'1/2 heure par semaine. Les thèmes d'étude sont assez larges et couvrent l'ensemble du spectre citoyen : la liberté, le droit, la justice, la laïcité, la loi. Mais les jeunes des filières professionnelle et technologique n'ont, eux, pas d'enseignement d'ECJS déterminé.

Le deuxième bloc est constitué par l'histoire-géographie qui abordent nombre de sujets majeurs participant à une éducation à la citoyenneté. On citera, par exemple, la déclaration des droits de l'Homme en 2e pro, la naissance de la démocratie à Athènes en 2e générale, les institutions de la Ve République en Terminale STAV, la mémoire de la 2e guerre mondiale en Terminale S ou encore l'Europe en Terminale Bac Pro.

Pour ne parler que des programmes spécifiques de l'EAP on regrettera malgré tout, dans la voie professionnelle, l'absence d'enseignement de la période de Vichy (et donc des notions de collaboration, de résistance, d'antisémitisme... de génocide) ou la réduction de l'enseignement de l'histoire, à celle d'un groupe social (les ouvriers et paysans).

Le troisième bloc est constitué par les spécificités de l'enseignement agricole public. La première d'entre elles est l'éducation socio-culturelle (ESC) dans les filières générale, technologique et professionnelle.

Dans les spécificités de l'EA, on peut également constater l'omniprésence de thèmes d'étude qui participent aussi à l'éducation à la citoyenneté. Ainsi on les retrouve dans les stages collectifs de la voie pro, dans l'enseignement d'exploration EATDD de 2e générale, dans l'enseignement spécialité EAT de la filière S. Ces temps forts permettent notamment d'aborder la complexité d'un phénomène, la notion de logiques d'acteurs et l'implication des citoyens dans le développement local et des territoires. On remarque cependant qu'ils sont trop liés aux champs professionnels. De la même manière la citoyenneté est trop souvent réduite à la notion de développement durable.

Pour terminer, l'enseignement agricole n'est pas non plus absent de l'implication dans la cité. En effet, dans de nombreuses